



Versailles, le 29 septembre 2015

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### **Cérémonie de remise de croix du combattant**

**Jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2015 à 18h30**

Dominique LEPIDI, Sous-Préfet  
Directeur de Cabinet du Préfet des Yvelines,

remettra la décoration « **croix du combattant** »  
aux 17 titulaires de la carte du combattant  
au titre des opérations extérieures

**le jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2015 à 18h30**

en présence des autorités civiles et militaires du département  
et des représentants du monde associatif et patriotique

dans les grands salons de la Préfecture  
1 rue Jean Houdon à Versailles

L'article 87 de la loi de finance pour 2015 (loi 2014-1654 du 29 décembre 2014) modifie les critères d'attribution de la carte du combattant au titre des opérations extérieures à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2015.

Afin de marquer l'entrée en vigueur de ces dispositions, des cérémonies de remise de croix de combattant aux titulaires de la carte sont organisées dans tous les départements français ce même jour.

**Merci de confirmer votre présence à**  
**[pref-communication@yvelines.gouv.fr](mailto:pref-communication@yvelines.gouv.fr)**



1